



Déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques dans la région Occitanie

POINT D'ACTUALITE – MAI 2017

Afin de favoriser le développement du véhicule électrique en France et ainsi répondre aux enjeux de la transition énergétique, le « Dispositif d'aide au déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules hybrides et électriques » (IRVE) apporte son soutien financier aux collectivités qui décident d'installer des bornes de recharge.

Sur le périmètre de la Région Occitanie, 1 247 bornes seront mises en place d'ici la fin 2017. L'ADEME attribuera 7,518 M€ d'aides au titre du Programme des Investissements d'Avenir.

La transition énergétique dans laquelle s'inscrit la France concourt à faire du **véhicule électrique** un élément central de la mobilité durable de demain.

La loi de finances rectificative pour 2010 n°2010-237 du 9 mars 2010, qui définit les emplois du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) a prévu l'affectation d'une somme de **1 Md €** mobilisable pour le cofinancement de projets de R&D dans le cadre du programme « Véhicule du futur », dont 750 M€ pour la construction automobile.

En France, la mutation du marché des véhicules nécessite un accompagnement ciblé via des aides à l'acquisition des véhicules et des **aides à l'équipement de bornes de recharge**. En effet, si l'essentiel des recharges se fera au domicile ou sur les lieux de travail, la disponibilité de **bornes de recharge en accès public** est indispensable pour rassurer l'utilisateur contre le risque d'autonomie insuffisante. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont mis en place un « **Dispositif d'aide au déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules hybrides et électriques** » (IRVE), destiné aux collectivités et porté par l'ADEME.

L'aide financière concerne les dépenses en matériel et en génie civil. Elle est fonction de la puissance électrique des bornes installées : recharge normale (< 3,7 kVA), accélérée (≤22 kVA) et rapide (> 22 kVA), le temps de recharge variant selon la puissance.

57 projets ont été déposés en France (dont **14 en région Occitanie**), avec un financement total 51 M€ de d'aides au titre du programme IRVE et un total de **8 619** bornes.

En région Occitanie, 1 247 bornes seront installées d'ici la fin 2017 sur l'ensemble des 13 départements. L'investissement total s'élèvera à **17 M€**, dont **7,5 M€ d'aides** au titre du Programme des Investissements d'Avenir de l'Etat.

Le positionnement des bornes de recharge doit être réfléchi de façon à **mailler le territoire**, chaque station devant contribuer à l'édification du réseau national et européen d'infrastructures de recharge. Les projets doivent présenter un **niveau d'interopérabilité satisfaisant**, permettant à l'abonné d'utiliser toutes les bornes, quel que soit l'opérateur.

9 syndicats d'énergie de la région Occitanie, ainsi que les Métropoles de Montpellier et de Toulouse, ont décidé de travailler ensemble sur l'acquisition, la pose, l'interopérabilité et la maintenance des bornes, via un appel d'offre commun, finalisé en fin d'année 2015. Ce groupement a pris le nom de Révéo.

Détail par département du programme d'installation de bornes de recharge en Occitanie

Type de Recharge / Département	Normale	Accélérée	Rapide	Dépenses	Aides Investissements d'Avenir
Ariège*		40		500 000 €	240 000 €
Aude*	61	89	7	1 686 000 €	764 250 €
Aveyron*		76	4	1 157 000 €	504 000 €
Gard*		145	4	1 945 309 €	918 000 €
Gers		36		550 800 €	198 000 €
Haute-Garonne		100		1 200 000 €	600 000 €
Hautes-Pyrénées	15	85		1 110 000 €	555 000 €
Hérault global*	33	129	11	2 391 650 €	1 005 000 €
<i>Dont sur Montpellier Métropole*</i>	33	29	4		
Lot*		51	31	1 846 050 €	670 095 €
Lozère*		37	3	653 000 €	258 000 €
Pyrénées-Orientales*		100		1 280 000 €	600 000 €
Tarn*		89	11	1 671 400 €	666 000 €
Tarn et Garonne		90		1 170 000 €	540 000 €
Région Occitanie	109	1 067	71	17 161 209 €	7 518 345 €

*syndicats départementaux d'énergie et Métropole membres du groupement Révéo

Au niveau régional, 294 bornes sont actuellement en fonctionnement et ce nombre devrait progresser très rapidement. De nombreux projets sont en phase d'études voire de travaux préalables à l'installation des bornes. Fin 2017, les 1247 bornes devraient être installées.

Contacts ADEME Occitanie:

Site de Montpellier (11, 30, 34, 48, 66) :

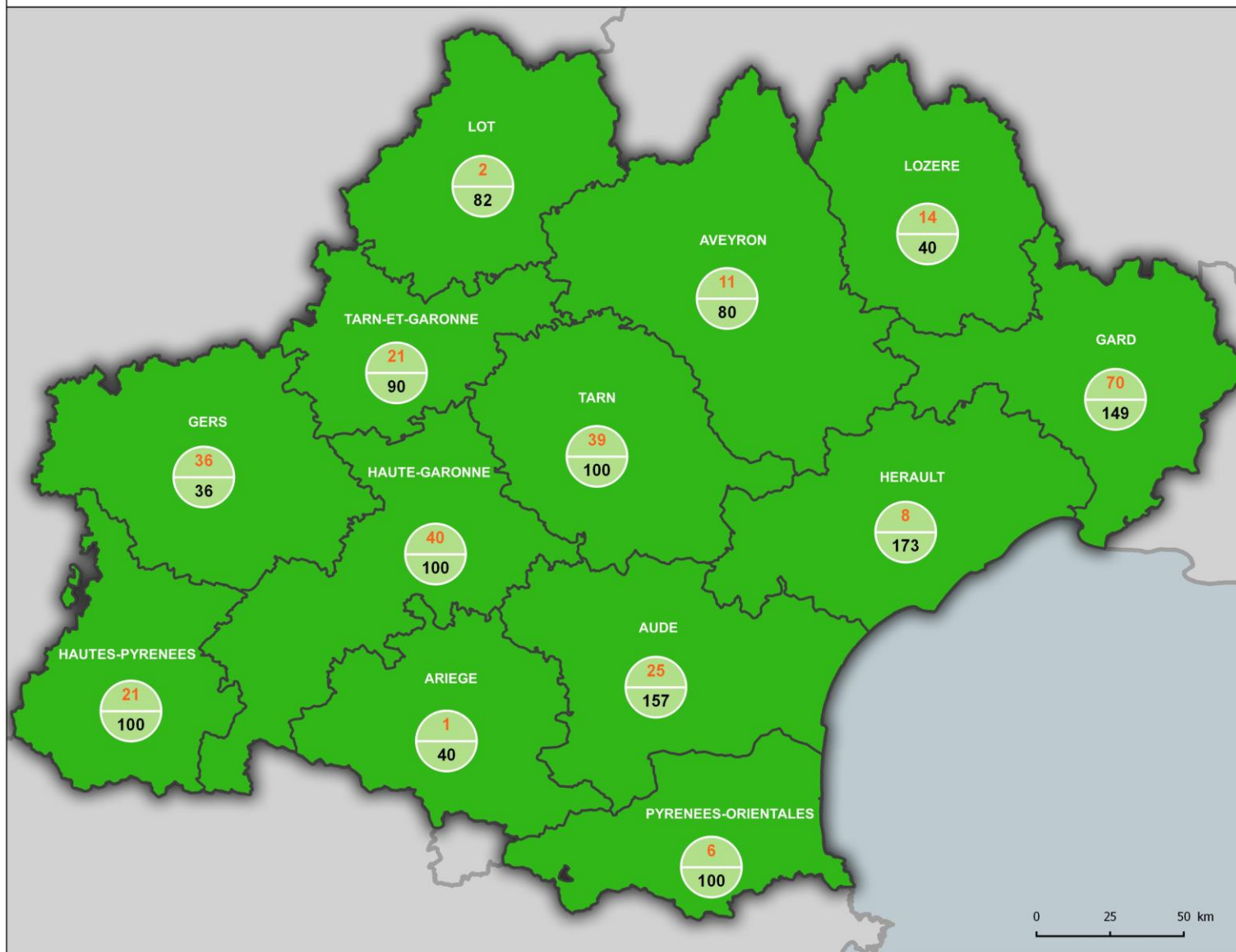
Site de Toulouse (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82) :

Martine CHEYLAN – martine.cheylan@ademe.fr

Béatrice ARURAUULT – beatrice.arurault@ademe.fr



Avancement du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides en Occitanie



En Occitanie, au 01 mai 2017, 294 bornes en service sur les 1247 prévues à fin 2017.

-  Nombre de bornes en service au 01 mai 2017
-  Nombre de bornes prévues à fin 2017

Source :
Géofla © version 2.0 IGN
Dispositif Déploiement IRVE (PIA) - ADEME

Réalisation :
ADEME BL
Mai 2017

0 25 50 km

